

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1883 - 3 septembre 2004 - prix : 1 €

Seillière

**Un paquet
d'actions
à la place
du cœur**

**Baisse
des prix
et hausse
du bluff**
p 5

**États-Unis
Deux
candidats,
une seule
politique**
p 6

**Clonage :
avancées
scientifiques
et vieilleries
obscurantistes**
p 12

**IRAK : prise d'otages
et menace d'assassinats**



Sommaire

Leur société

- p 4 ■ Incendie de Saint-Denis
- p 5 ■ Sipermarkéc : baisse des prix et hausse du bluff
- Les salaires des PDG
- Forfait de 1 euro, le gouvernement accélère
- p 12 ■ Incendie du centre social juif parisien
- Clonage thérapeutique, avancées scientifiques et obscurantisme

Tribune

- p 4 ■ 40 heures payées 35, nouvelle rage patronale

Dans le monde

- p 6/7 ■ États-Unis : Bush et Kerry, deux candidats, une politique
- Darfour : Massacre et exode
- Haïti : Renaud Muselier, visite sous les coups de feu
- Maroc : Le patron démenage en cachette
- p 8 ■ Russie : Nouveau président pro-russe en Tchécquie
- Chirac et son ami Poutine
- Irak : Les factions chiites avancent leurs pions

Enseignement

- p 9 ■ Rapport Thelot : Mensonges et démagogie
- École gratuite, une note salée
- Seine-Saint-Denis : dès la rentrée, sans lycée

Dans les entreprises

- p 10 ■ Vivendi : Bénéfices et suppressions d'emplois
- Plans sociaux, bilan d'un été pourri
- p 11 ■ Snappon-Gdx Chartres : intervention policière
- Système U Trélazé : licencié pour un Kleenex
- Somero Ronchamp : un ouvrier tué au travail
- MacDonald's Paris Place d'Italie : grève contre un licenciement

Socialistes et Verts invités au congrès du Medef

L'université d'été du Medef, réunie du 30 août au 1^{er} septembre, n'a pas seulement réuni les représentants du patronat français. Plusieurs politiciens s'y sont aussi montrés. Non seulement des ministres du gouvernement Raffarin, comme Sarkozy ou Lepeltier, mais aussi des membres de l'opposition respectueuse que constituent les socialistes et les Verts. Ségolène Royal, une des principales figures du PS, et Yves Contassot, adjoint Vert du maire de Paris, ont également participé à des débats.

Mais il faudrait être naïf

pour s'en étonner, même si à l'université du PS les dirigeants de ce parti faisaient mine de s'indigner de la manière dont le patronat traite les travailleurs.

C'est que les politiciens sociaux-démocrates et les patrons se connaissent bien. Certains d'entre les premiers ont mené de pair avec leur carrière politique des carrières de cadres supérieurs dans le privé, comme Martine Aubry. Les uns et les autres appartiennent finalement au même monde. Les dirigeants socialistes ont, au cours des vingt-trois dernières années, passé quinze années au

gouvernement, où ils ont fidèlement défendu les intérêts de la bourgeoisie française, distribué des cadeaux au patronat en diminuant l'impôt sur les sociétés et multiplié les dégrèvements de charges sociales.

Les dirigeants socialistes espèrent bien revenir au gouvernement en 2007. Et la présence de Ségolène Royal à l'université d'été du Medef est un moyen d'entretenir de bonnes relations, et de rappeler au patronat que le Parti Socialiste est toujours prêt à servir.

Frédéric GESROL

Fête de Lutte Ouvrière Tours

Samedi
2 octobre
de 14 h 30
à minuit
La Pléiade-
La Riche

Fabius montre les dents, mais il ne mord pas !

Il y a peu, Jack Lang se disait en rébellion et, en compagnie d'Arnaud Montebourg, déclarait : « *La révolution est en marche* ». Voici qu'un autre responsable du Parti Socialiste découvre qu'« *on traite les ouvriers comme des chiens* », avant d'assurer qu'il allait se rendre bientôt à la porte des usines... Et au-delà ? Ce serait une occasion de connaître la couleur et l'odeur du cambouis, sinon de mettre les mains dedans. Qu'on se rassure, ce n'est qu'une clause de style.

Ces mâles propos ont été prononcés par Laurent Fabius, qui fut Premier ministre de 1984 à 1986, lors du premier septennat de Mitterrand. Il suc-

cédait à Mauroy et poursuivait la politique de blocage des salaires et d'austérité inaugurée par ce dernier. Plus récemment, il fut ministre de l'Économie et des Finances dans le gouvernement Jospin. On se rappelle comment celui-ci expliquait que l'État ne pouvait pas intervenir contre les licenciements... et les licenciés.

Les dirigeants socialistes savent japper contre le patronat quand ils sont dans l'opposition, prudemment, quand les prochaines élections sont suffisamment lointaines. Quand ils gouvernent, ils se transforment en chiens couchants.

Jacques VARENNE

DICTÉE À L'UNIVERSITÉ
D'ÉTÉ DU MEDEF.

moi - virgule - premier
ministre - virgule - je
décide l'abaissement de
l'impôt sur les
sociétés - point - ...



LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste) - membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste (trotskyiste) qui édite Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, minorité d'exploiteurs d'un côté et majorité d'exploités de l'autre. Une société qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Pour les militants de Lutte Ouvrière, le socialisme est aussi éloigné des politiques conservatrices de Mitterrand-Jospin que le communisme l'est de l'image qu'en a donnée la dictature stalinienne qui a régné en URSS.

Nous sommes convaincus que les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt au maintien de l'actuelle société. Mais pour cela ils devront détruire l'appareil d'État de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi ses tribunaux, sa police, son armée pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages de l'économie.

Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé. Nous sommes convaincus que c'est la seule façon d'être aujourd'hui réellement internationalistes, et communistes et socialistes révolutionnaires.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE
B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

Téléphone : 01 48 43 65 58 - Télécopie : 01 48 43 69 94

LUTTE OUVRIÈRE SUR INTERNET

http://www.lutte-ouvriere.org - E-mail : journal@lutte-ouvriere.org

Union Communiste Internationaliste : http://www.union-communiste.org

E-mail : contact@union-communiste.org

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron

6, rue Florian - 93500 PANTIN

Lutte Ouvrière (Ile-de-France) - c/o Editions d'Avron
153-155 Avenue Jean-Lolive - 93500 PANTIN

SOUTENEZ LUTTE OUVRIÈRE !

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18. Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti « Lutte Ouvrière » conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées, et que tout don de plus de 150 euros consenti à un mandataire doit être versé par chèque.

	ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE		
	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 N°)
France, DOM-TOM	35 €	18 €	15 €
DOM-TOM, par avion	50 €	25 €	21 €
Europe Afrique Moyen-Orient États-Unis Canada	60 €	30 €	15 €
Asie Océanie autre Amérique	75 €	38 €	26 €
Asie Océanie autre Amérique (voie prioritaire)	90 €	45 €	32 €

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM :

PRÉNOM :

ADRESSE :

CODE POSTAL et VILLE :

COMPLÉMENT D'ADRESSE :

Je m'abonne à : LUTTE OUVRIÈRE - LUTTE DE CLASSE, pour une durée de

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de :

Règlement :
par chèque bancaire ou postal à l'ordre de LUTTE OUVRIÈRE,
par virement postal à LUTTE OUVRIÈRE, CCP PARIS 26 274 60 R

Lutte Ouvrière est édité par la société Éditions d'Avron - 153-155, avenue Jean-Lolive à Pantin (93500) et 6, rue Florian à Pantin (93500) - Téléphone : 01 48 43 65 58 - SARL au capital de 7622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1er janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 15 000 exemplaires. Impression : Rotos de l'Ile-de-France, 3, rue du Parc, 93150 Le-Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 64995.

L'éditorial d'Arlette Laguiller

Éditorial des bulletins d'entreprises
du 30 août 2004



Seillière :

Un paquet d'actions à la place du cœur

Le baron Seillière a annoncé qu'il était mécontent de la politique du gouvernement, qui n'en ferait pas assez pour les entreprises. Lundi matin sur France Inter, il a regretté que Raffarin n'envisage plus d'étaler sur plusieurs années la revalorisation du smic. Il a déploré aussi que le

niveau au-dessous duquel intervient la réduction des charges sociales sur les salaires soit passé de 1,7 fois le smic à 1,6 fois. « *Le gouvernement pénalise les entreprises* », a affirmé Seillière avec culot. Il considère comme des compensations légitimes, la baisse de l'impôt sur les bénéfices annoncée pour le budget 2005 et l'annonce de nouvelles facilités données aux patrons pour s'en prendre aux 35 heures.

Le gouvernement participe sans honte à l'offensive lancée par le patronat contre le monde du travail. Les petites phrases de Chirac sur la « *fracture sociale* », ou les « *patrons voyous* » ne sont que des hypocrisies. Cela n'empêche pas le milliardaire Seillière de dire qu'en France « *la part prélevée sur les actifs (entendez : les entreprises) est démesurée par rapport à la part octroyée à tous ceux qui sont chômeurs, malades, en retraite ou en formation* ». Les actifs, ce sont évidemment lui et ses semblables ; et ceux qui ne font rien, ce sont toutes les victimes des licenciements faits par le patronat !

La réalité sociale c'est aussi que, lorsqu'un patron décide de déménager les machines de son entreprise à la barbe de son personnel avant qu'on puisse contester la validité du plan de licenciements, Chirac et Raffarin envoient leurs CRS pour protéger l'opération. On l'avait vu en juin chez STMicroelectronics à Rennes. Nous en avons eu un nouvel exemple la semaine dernière à Chartres, à l'usine Snappon.

Le président du Medef se plaint qu'on n'en fait pas assez pour le patronat, en se préparant à obtenir encore plus. Et il le fait cyniquement, en prétendant que le patronat revendique tout cela dans l'intérêt

des salariés. La suppression de toute réglementation sur les heures supplémentaires, ce serait, selon lui, pour permettre aux travailleurs de gagner plus. La possibilité de licencier sans contrainte, ce serait pour permettre la création d'emplois.

C'est au nom de ces énormes mensonges que Seillière déclare comprendre tout à fait le référendum-chantage de la direction de Bosch Vénissieux pour imposer à son personnel de travailler plus sans gagner plus. Rien d'étonnant car Seillière proclame, au nom de l'ensemble du patronat : nos profits d'abord !

Mais il y a au moins un mérite que Seillière reconnaît au gouvernement. Il se félicite de la loi Fillon, qui admet que la négociation par entreprise est meilleure (pour les patrons) que la négociation de branche ou la négociation interprofessionnelle. Il se félicite en fait de la possibilité d'« accords » moins favorables aux salariés que les conventions collectives dans les entreprises. Il se dit même partisan de la « micro-négociation ». Salarié par salarié sans doute, pour écarter les syndicats !

C'est évidemment logique de la part du porte-parole du patronat. Il sait que la force de la classe ouvrière réside surtout dans son nombre et dans sa cohésion.

Mais c'est aussi la raison pour laquelle les travailleurs ne peuvent faire face aux agressions du patronat qu'en unissant leurs forces. Quand les travailleurs sont engagés en grand nombre dans une même lutte, ils peuvent obtenir la satisfaction de revendications qui leur paraissent hors d'atteinte. Ce sera nécessaire pour résister à l'offensive de régression sociale que nous sommes en train de subir. Il faut donc imposer aux organisations syndicales de préparer et d'organiser une telle défense qui, si difficile qu'elle soit, est plus efficace que les parloches autour d'une table.

Arlette LAGUILLER

Prise d'otages et menace d'assassinats

Les kidnappeurs des deux journalistes français, Georges Malbrunot et Christian Chesnot, et de leur chauffeur exigent des autorités françaises, pour ne pas les exécuter, l'abrogation de la loi contre le port du voile à l'école. À l'heure où nous écrivons, alors que l'ultimatum des ravisseurs a expiré, leur sort n'est toujours pas connu. Nous nous associons à tous ceux qui souhaitent une libération de ces trois ota-

ges. Mais, quelle que soit l'issue de cette affaire, c'est un acte odieux.

Le gouvernement français a tenté de mobiliser l'opinion mondiale arabe. Mais il semble difficile de trouver les responsables religieux susceptibles de faire renoncer les ravisseurs à leur geste. L'exécution de douze travailleurs népalais le 31 août n'a pas contribué à faire baisser la tension.

En Irak, le kidnapping s'est développé avec le

chaos entraîné par l'intervention américaine. Il frappe d'abord les Irakiens des couches privilégiées. Toute une série d'enlèvements relève du banditisme, comme il se pratique dans bien des pays sous-développés. Les rançons peuvent aller de 40 000 dollars pour un chef d'entreprise à 300 000 dollars pour un chirurgien.

Mais les kidnappings rapportés par les médias se veulent « politiques ».

Quatre-vingts étrangers en ont été victimes. Onze de ces otages ont été exécutés. Les étrangers visés sont d'abord les camionneurs qui travaillent pour les troupes d'occupation et les journalistes. Les ravisseurs, se situant dans la mouvance islamiste hostile à l'occupation américaine, font peu de cas des chauffeurs ou des interprètes. On vient de le voir encore pour ces immigrés népalais en quête d'un emploi. Et les mêmes grou-

pes peuvent combiner le crapuleux et le politique.

Le recours à la prise d'otage reste indéfendable. C'est un des moyens, avec les attentats aveugles, qu'affectionnent les groupes nationalistes parce que, même s'ils ne parviennent pas à faire céder leur adversaire, ils espèrent ainsi au moins creuser un fossé de haine entre leurs adversaires et la population dont ils cherchent à prendre le contrôle.

Jacques FONTENOY

Depuis plusieurs années, il existe au sein de notre organisation une tendance minoritaire. Cette tendance soumet des textes différents de ceux de la majorité au vote de nos camarades lors de nos conférences nationales. Mais elle s'est exprimée aussi, à chaque fois qu'elle l'a désiré, dans les bulletins intérieurs de notre organisation.

Ces camarades ont demandé à se constituer en tendance structurée ou, autrement dit, en fraction.

C'est pourquoi ils s'expriment chaque semaine à cet endroit, dans les colonnes de notre hebdomadaire, parfois pour défendre des opinions identiques ou semblables à celles de la majorité, parfois pour défendre des points de vue différents.

TRIBUNE

40 heures payées 35, nouvelle rage patronale

S'il existe une Europe ? Assurément. Celle du pot commun des sales coups contre les travailleurs. Parallèlement aux offensives sur les retraites, la santé, l'indemnisation du chômage, voilà la campagne européenne pour l'allongement du temps de travail sur fond d'un chantage plus éhonté que jamais, à la délocalisation et au licenciement. Évidemment sans augmentation des rémunérations, d'où une baisse générale des salaires, la surexploitation et pas d'embauches.

L'attaque

De quelle rive du Rhin est partie l'idée ? En juin dernier, tandis que Siemens obtenait en Rhénanie du Nord, dans deux sites de fabrication de téléphones portables, la signature de l'IG Metall pour un passage de 35 à 40 heures sans compensation salariale, soit une baisse de 12,5 % du salaire horaire, Bosch Vénissieux sur les rives du Rhône et Motorola sur celles de la Garonne, obtenaient l'accord de syndicats sur une scélératesse similaire. Et le ping-pong de continuer. Daimler-Chrysler obtenait à la fin juillet du Comité d'entreprise contrôlé par l'IG Metall, un « accord » contenant d'importantes concessions. Puis Ronzat en Champagne, Sediver dans le Centre, Doux en Bretagne, de petites entreprises mais qui sont filiales de plus grosses. La balle ensuite à Volkswagen. Sans omettre le patronat de Belgique qui s'entiche aussi de l'allongement du temps de travail sans compensation salariale.

Revenir sur les 35 heures, c'est le clou sur lequel le Medef confirme qu'il va frapper. De fait, Seillière voudrait obtenir du gouvernement l'annulation de toute contrainte légale. Les lois Aubry ont offert aux patrons l'énorme avantage d'obliger les syndicats à négocier (douce violence !) des concessions entreprise par entreprise, avec un rapport de forces donc défavorable aux travailleurs. Les conventions collectives ont été un peu plus torpillées. Maintenant, ils envisagent de se passer des syndicats, entre autres en s'adressant aux travailleurs par referendum, comme chez Bosch à Vénissieux, pour leur laisser le choix : « oui » tu restes, « non » tu dégages !

Il y aurait matière à un sursaut général. Ceux qui engageraient le fer contre cette politique ne seraient pas mal vus de l'opinion. Mais ni les partis de gauche ni les directions syndicales n'envisagent de s'y hasarder. Au mieux, elles protestent. C'est l'attitude de la CGT, qui certes ne s'est pas illustrée comme la CFDT par l'adhésion à des accords pourris, mais pas non plus par des perspectives claires de mobilisation générale. Cette semaine, tous les leaders syndicaux ont accepté l'invitation ministérielle à « discuter de l'assouplissement des 35 heures ». Pour s'y exprimer de quelle façon ? Pour se montrer sensibles aux prétendues difficultés de la bourgeoisie française, dont pourtant les profits ne cessent d'augmenter ? Ou pour affirmer qu'ils feront tout pour que la classe ouvrière engage la lutte qui lui permettra de reprendre ce que le patronat lui a volé depuis près de 30 ans ? Derrière des poses protestataires, cette complicité des hau-

tes sphères syndicales avec le patronat et le gouvernement pèse lourd dans l'écoeurement ouvrier. Mais dans les entreprises, les unions locales, les régions, les militants syndicaux et les travailleurs non résignés doivent demander des comptes et intervenir pour que voix ouvrière se fasse entendre, et craindre.

Car cette voix et ce camp existent. En France comme en Allemagne où les manifestations du lundi ont démarré contre la politique de Schröder et des patrons. Au grand dam des directions syndicales qui ne les avaient pas mises au programme, et n'y appellent au mieux que localement, avec moult mises en garde contre d'hypothétiques menées d'extrême droite. Au grand dam aussi, évidemment, de Schröder et ses amis du SPD. Malgré cela, la mobilisation se développe. Même si elle reste encore limitée à la partie Est du pays, elle fait impression par son obstination et son enracinement. La population de dizaines de villes est dans le coup, dont des petites villes de 5 000 habitants dont les 10 % sont le lundi dans la rue. Certes, ce n'est pas gagné et les travailleurs d'Allemagne ont comme partout à déjouer les calculs de politiciens, de gauche ou de droite, qui ne les soutiennent que pour préserver ou gagner des positions à de prochaines élections. Mais par ces manifestations qui devraient connaître un point fort le 2 octobre à Berlin, la classe ouvrière se rappelle au bon souvenir de pas mal d'ennemis. En France, patrons et gouvernement mériteraient qu'un tel mouvement démarre. Pourquoi pas ?

La diversion

Chirac n'ignore pas le danger, et ne manque pas de saisir les opportunités pour faire diversion à sa politique anti-ouvrière. Et de lever haut l'étendard de « l'unité nationale » pour la libération des deux journalistes pris en otages. Avec comme sous-produit, d'amener à manger dans sa main l'UDF, mais aussi le PS, le PC et quelques autres. C'est dans la même perspective de diversion que Chirac a lancé son projet d'un référendum sur la constitution européenne. Il n'aurait lieu, s'il a lieu, qu'à l'automne 2005. Mais voilà déjà toute la gauche ex-gouvernementale qui s'applique, partisans du oui comme ceux du non, peu importe, à convaincre les travailleurs que c'est maintenant de ce référendum qu'il faudrait se préoccuper. Le coup de Chirac n'est pas tant de les diviser, en particulier les socialistes entre eux, que de les transformer tous en amplificateurs du leurre qu'il a choisi pour nous détourner de nos vrais objectifs.

Aux révolutionnaires d'en convaincre les travailleurs et de faire campagne, auprès de tous les militants politiques et syndicaux qui veulent bien les entendre, pour proposer ensemble un programme et un plan d'action sur un terrain de classe, et préparer dès maintenant la riposte nécessaire aux attaques patronales.

Michelle VERDIER

Convergences Révolutionnaires n° 34 (juillet-août 2004) - bimestriel publié par la Fraction

Dossier : Accidents du travail et maladies professionnelles : faux frais de l'exploitation pour le patronat et l'État.

Articles : L'alliance LO-LCR après « l'échec » électoral - La réforme de l'assurance maladie va-t-elle passer comme une lettre à la poste ? - Belgique : vote obligatoire pour scrutin sans enjeu - Irak : le blanc-seing de Chirac à Bush - Israël : quand Jérusalem succède à Johannesburg.

Pour se procurer ce numéro, 1,5 €, ou s'abonner (1 an : 9 € ; de soutien : 15 €) écrire à :
LO, pour la Fraction, BP 233-75865 Paris Cedex 18
ou Les Amis de Convergences, BP 128-75921 Paris Cedex 19
Sur le Net : <http://www.convergencesrevolutionnaires.org>

Leur société

• Incendie de Saint-Denis

Ils s'en lavent les mains

À la suite de l'incendie qui a causé la mort d'une fillette de 6 ans et de son père à Saint-Denis, le 17 août dernier, dont nous avons parlé la semaine dernière, le ministre de l'Industrie Patrick Devedjian a reçu les maires de Seine-Saint-Denis, le président du Conseil général et le PDG d'EDF Roussely. L'incendie s'étant déclaré parce que la famille privée d'électricité pour factures impayées s'éclairait avec une bougie, le maire de Saint-Denis s'en était pris à juste titre à la direction d'EDF, rappelant qu'elle multipliait les coupures de courant pour des factures impayées. Devedjian couvrit la direction d'EDF, déclarant qu'elle s'était montrée « à la hauteur ». Pour le reste, rien n'a été décidé pour qu'un tel drame ne se reproduise pas. Tout au plus Devedjian a-t-il préconisé qu'EDF communique aux services sociaux le nom des personnes en situation précaire qui ne payent pas leur facture.

En juin 2004, un retraité démuné peut enfin rebrancher son frigo, après des mois de coupures d'électricité. Des agents EDF lui ont rétabli le courant, dans le cadre de la lutte contre la privatisation.



Renvoyer la balle aux services sociaux, c'est la politique d'EDF depuis des années. En cas de facture non réglée, si EDF juge que l'utilisateur est de bonne foi, un service réduit est mis en place. 3 000 watts d'abord, puis 1 000 watts. À charge pour l'utilisateur de prendre contact avec les services sociaux et d'obtenir d'eux une aide financière. Un fonds de solidarité, alimenté par les communes, les départements, les Caisses d'allocations familiales, EDF et l'État, a été mis en place à cet effet. Ce système a montré, depuis dix ans qu'il est instauré, qu'il n'empêchait pas les drames. À Saint-Denis, il y a sept ans, deux fillettes étaient mortes dans des circonstances identiques. Bien des familles sont étranglées par les factures qui tombent de partout et doivent faire des choix, entre le loyer, l'électricité, la nourriture, les habits pour les enfants... Les services sociaux sont surchargés, les fonds pour parer à toutes sortes de difficultés sont insuffisants.

Il est scandaleux que la direction d'EDF, après avoir mis en place le service réduit et dit aux usagers de contacter les services sociaux, se sente dédouanée de toute responsabilité et puisse décider de couper le courant à des familles dans le besoin. En France, l'électricité n'est pas une denrée rare. Il y en a même trop et EDF en vend à l'étranger. Il y aurait lar-

gement de quoi éviter les situations dramatiques comme celles-là.

Lors de la réunion de Bobigny, le ministre et le PDG d'EDF ont rappelé qu'à partir du 1^{er} janvier prochain un tarif social devrait bénéficier à 1,6 million de foyers. Le fait que ce tarif, prévu dans une loi de l'année 2000, aura mis cinq ans à entrer en vigueur, montre l'indifférence des responsables en la matière. Rien n'est d'ailleurs certain, puisqu'on ne connaît encore ni le montant de ce tarif social ni les conditions pour y avoir droit. La seule décision prise – bien en deçà des besoins liés à la situation – a été d'augmenter le fonds de solidarité, ce qui n'est qu'un léger rattrapage puisque la participation de l'État avait diminué ces dernières années.

Les associations, les organisations politiques et syndicales qui ont manifesté le vendredi 27 août devant le local d'EDF à Saint-Denis ont mis en avant comme revendication : l'arrêt des coupures de courant pour impayés. Elles n'ont pas été reçues par la direction d'EDF. Celle-ci avait fait baisser le rideau de l'agence une heure avant, plus déterminée quand il s'agit de couper le courant que pour affronter ceux qu'indigne sa décision.

Correspondant local.

Baisse des prix et hausse du bluff

Difficile de ne pas être au courant de l'annonce d'une baisse des prix de 2 500 produits de grande consommation ! Quant à vérifier concrètement que faire ses courses reviendrait moins cher depuis le 1^{er} septembre, c'est une tout autre affaire.

Depuis le 17 juin et l'accord conclu entre le gouvernement et les industriels de l'alimentaire et de la grande distribution, une baisse moyenne des prix de 2 % a été programmée pour ce début septembre. Le ministre de l'Économie, Sarkozy, aurait souhaité que la baisse soit de 5 %, mais il a dû plier (comme toujours)

devant le refus des capitalistes de la grande consommation, les Danone, Unilever mais aussi les Carrefour, Leclerc et autres grandes enseignes de super et hypermarchés.

Pour tous ceux-là, l'opération du gouvernement devait d'abord et avant tout leur être utile. Une baisse des prix de 5 % était trop élevée (et même une baisse de 2 % d'ailleurs, puisque 30 % environ des fabricants n'appliqueraient aucune baisse). Ensuite, au lieu d'une baisse générale, insensible aux consommateurs, il fallait qu'elle soit concentrée sur certains produits, ceux en perte de vitesse de préférence, qui pourraient ainsi

être relancés sur le marché. Les fabricants et les distributeurs ont ainsi obtenu du gouvernement que les baisses ne concernent qu'un quart des produits des grandes surfaces (et à l'exclusion de certains produits de première nécessité, comme par exemple la charcuterie). Enfin, la concurrence entre fabricants et grandes surfaces, comme celle entre grandes surfaces, trouve dans la valse des étiquettes un terrain d'exercice dont il n'est pas sûr du tout que le consommateur sorte gagnant. Sans parler des producteurs de fruits et légumes, qui continuent à manifester pour dénoncer le fait que les prix qui leur sont payés ne

couvrent pas leurs coûts de production, alors qu'ils restent élevés pour le consommateur.

Au final, l'addition à payer lors du passage aux caisses des grands magasins risque bien d'être à peine moins lourde qu'auparavant (si elle l'est). Ne serait-ce que parce qu'avant cette baisse largement annoncée, et selon les indices officiels qui sont souvent trafiqués pour minorer la réalité des hausses du coût de la vie, les prix avaient augmenté en un an de 2,3 %. Ce qui permet à Sarkozy d'avoir le culot de déclarer qu'avec la baisse « c'est un an d'inflation rendu aux Français » !

Pour la population labo-

rieuse, c'est-à-dire pour l'immense majorité des familles clientes des grandes surfaces, remplir un caddie de tout ce qui est indispensable à la vie quotidienne a toutes les chances de rester aussi difficile. Et ce n'est pas ce coup de bluff annoncé à grand tapage qui y changera quelque chose ou relancera la consommation, comme le prétend le gouvernement. Relancer vraiment la consommation, c'est beaucoup plus simple. Ainsi qu'un client d'un grand magasin le déclarait à un journaliste : « *Tout augmente, sauf les salaires. Si on avait plus d'argent, on pourrait plus acheter* ».

Lucienne PLAIN

Les salaires des PDG indexés sur les services rendus aux actionnaires

Le magazine *Challenge* vient de publier la liste des cent patrons les mieux payés de France, incluant les rémunérations fixe et variable ainsi que les jetons de présence. En tête arrivent Lindsay Owen-Jones, le PDG de L'Oréal, qui a touché plus de 6,5 millions d'euros en 2003, augmentant son salaire d'un tiers en trois ans, Edouard Michelin (4,270 millions d'euros), suivis de Bernard Arnault (LVMH - 3,750 millions) et d'Antoine Zacharias (Vinci - 3 millions).

Peu de changements pour les têtes de liste, depuis qu'une loi votée il y a trois ans a rendu cette publication obligatoire. En revanche, la plupart des patrons de cette liste ont aug-

menté confortablement leurs rémunérations, et la moitié d'entre eux dépassent le million d'euros annuels.

L'écart entre ce qu'ils gagnent et ce que touchent la majorité des salariés est d'autant plus choquant que ces mêmes patrons, chargés par les actionnaires d'assurer la rentabilité des entreprises qu'ils dirigent, imposent un quasi-blocage des salaires. Mais cet écart n'est rien en regard du fossé existant entre les revenus des travailleurs, bien souvent insuffisants pour leur permettre de vivre décemment, et ceux des actionnaires qui s'enrichissent en faisant main basse sur les bénéfices des entreprises.

Si les PDG des grandes

entreprises touchent de tels salaires, c'est bien avant tout parce que les entreprises qu'ils dirigent, affichent des profits records, et que les membres des conseils d'administration entendent ainsi les récompenser de ce qu'ils pensent être leur « bonne gestion ». Les bilans que les entreprises publient chaque semestre font d'ailleurs état d'une augmentation importante de leurs bénéfices, tout comme le cours de leurs actions en Bourse, même s'il y a parfois des dents de scie.

Mais indépendamment des PDG, qui sont interchangeables, c'est tout le système qui veut que la gestion des entreprises conduise à les rendre toujours plus rentables, afin de

séduire les actionnaires, car une société dont le cours des actions baisse sensiblement en Bourse se trouve exposée à une OPA plus ou moins amicale. Et pour augmenter la rentabilité, le plus simple est une exploitation accrue des travailleurs ; en licenciant une partie du personnel, ce qui augmente par conséquent la charge de travail de ceux qui restent, et en bloquant les salaires. Et plus les conditions de travail et de salaire des travailleurs se dégradent, plus les actionnaires peuvent se réjouir de la « bonne santé » des entreprises dans lesquelles ils ont placé de l'argent.

Marianne LAMIRAL

En Allemagne aussi

En ce moment, les grandes entreprises allemandes multiplient les attaques contre le « coût du travail » (augmentant les horaires hebdomadaires des ouvriers, dégradant les salaires et les conditions de travail), et le gouvernement s'attaque aux indemnités des chômeurs. La publication du montant des salaires de certains grands patrons et de leur augmentation ces dernières années a de quoi choquer. Le patron de la Deutsche Post, un des rares qui acceptent de le dire, a touché 1,7 million d'euros en 2003. Celui de

DaimlerChrysler reçoit 435 000 euros par mois, comme l'a révélé un quotidien populaire, après s'être augmenté de 131 % l'an dernier.

Quelques semaines avant des élections aux Länder (les États qui constituent la République fédérale allemande), sentant l'émotion, politiciens de gauche comme de droite se sont tous indignés officiellement. Cela ne coûte pas grand-chose. Le ministre (socialiste) de la Justice a menacé les PDG de faire une loi pour les obliger... à publier leurs salaires s'ils ne

le font pas d'eux-mêmes. Ce n'est évidemment pas cela qui va inquiéter les grands patrons.

Mais les critiques sur les énormes salaires « à l'américaine » ont été aussi un peu reprises ou admises par les milieux patronaux eux-mêmes. Et certaines directions d'entreprise proposent de faire des efforts à ce niveau mais c'est en échange des sacrifices qu'ils demandent aux travailleurs, afin de mieux faire accepter ces sacrifices. Le patron de Daimler envisagerait maintenant une baisse de

10 % de son salaire. Autre cas : les dirigeants de Volkswagen renonceraient à deux ans d'augmentation de salaire, si les syndicats en admettent autant pour les 103 000 salariés. C'est se moquer du monde car, contrairement aux travailleurs qui n'ont que leur salaire pour vivre, les revenus des grands patrons sont bien loin de se limiter à cela et, sous une forme ou une autre, ils tirent profit financièrement de tous les reculs qu'ils imposent aux ouvriers.

Frédéric GESROL

• Forfait de 1 euro

Le gouvernement accélère son entrée en vigueur

Le paiement d'un euro, non remboursable, à chaque consultation médicale représente un véritable racket des patients. Il est inscrit dans la réforme de l'assurance-maladie, devant rapporter environ 700 millions d'euros, qui a été votée en juillet dernier pour application au 1^{er} janvier 2005.

Sous prétexte d'une dégradation continue des comptes, Sarkozy a décidé de faire entrer cet euro non remboursable plus tôt que prévu dans les caisses du régime général d'assurance-maladie. Les seuls freins au zèle du gouvernement sont, paraît-il, les difficultés qu'il rencontre à définir concrètement la façon dont on va nous le faire payer. Mais dès le mois d'octobre l'affaire devrait être réglée et ce forfait entrer en vigueur.

Ce sale coup ne ferait d'ailleurs qu'ouvrir la voie à de nouveaux sales coups, puisque le ministre de l'Économie et des Finances compte bien faire en sorte que les hausses du forfait hospitalier et de la CSG soient mises en place elles aussi avant janvier prochain.

F.G.

• États-Unis

Bush et Kerry : deux candidats une seule politique

Pour désigner Bush comme son candidat – ce qui est sans surprise – le Parti Républicain n'a pas fait dans la dentelle : il avait retenu depuis 18 mois une des plus grandes salles de New York, à quelques kilomètres à peine du lieu des attentats du 11 septembre 2001, histoire d'exploiter la fibre patriotique et sécuritaire. À l'occasion de cette convention, les 37 000 hommes de la police new-yorkaise ont été mobilisés, dont 10 000 rien que pour la salle où s'est réuni le Parti Républicain. Et à cela il faut encore ajouter des tireurs d'élite, des hélicoptères de surveillance... C'est une gigantesque machine qui aura coûté pas moins de 166 millions de dollars pour quatre jours, dont 60 millions pour la sécurité.

C'est à proximité de ce véritable camp retranché qu'ont manifesté dimanche dernier plusieurs centaines de milliers d'opposants à Bush et à sa politique.



Qu'est-ce qui sépare Bush de Kerry ? Même pas l'épaisseur d'un drapeau.

Il n'en reste pas moins que cette démonstration n'offre pas d'autre perspective que d'appeler à écarter Bush en choisissant le démocrate Kerry. Or, notamment en ce qui concerne la question irakienne, ce dernier ne vaut

guère mieux que son adversaire : il y a seulement 15 jours, il a déclaré qu'il aurait de toute façon voté au Sénat pour l'autorisation de l'emploi de la force contre Saddam Hussein, même s'il avait su que ce dernier ne possédait pas d'armes

de destruction massive !

Au-delà des péripéties de la campagne électorale, il reste que les classes populaires américaines n'auront aucun véritable choix dans cette élection, tant les deux candidats en présence représentent fondamentalement

la même politique au service des intérêts de la bourgeoisie. C'est parce qu'elle masque cette réalité que la campagne exclusivement anti-Bush dupe finalement ceux qu'elle entraîne.

Jacques VENNES

La pauvreté s'aggrave

Le très officiel Bureau du recensement l'indique : en 2003, le nombre de personnes vivant en dessous du seuil de pauvreté a augmenté de 1,3 million. L'an dernier, 12,5 % des Américains étaient dans cette catégorie. Parmi les familles monoparentales où une femme est chef de famille, la proportion de pauvres est de 28 %. 4,6 millions de familles

avec des enfants de moins de six ans sont considérées comme pauvres.

De nombreux observateurs dénoncent la contradiction entre la reprise économique officiellement commencée fin 2001 et la quasi-stabilité du nombre de chômeurs. Mais les possédants, qui soignent leurs profits quelle que soit la période, n'y voient pas, eux, la

moindre contradiction.

Pourtant le chômage est bien là. Ainsi, récemment, lorsque les deux ports de Los Angeles et de Long Beach, en Californie, ont annoncé l'embauche de 3 000 travailleurs à temps partiel, ils ont reçu 500 000 demandes, en provenance de tous les coins du pays.

De nouvelles règles pour s'attaquer aux travailleurs

L'administration vient de publier les nouvelles règles fixant les droits des travailleurs à se faire payer leurs heures supplémentaires en heures majorées. Comme les emplois de maîtrise, ou équivalant à maîtrise, n'ont pas droit à cette majoration, le gouvernement s'est empressé de « reclasser » de nombreux emplois à ce niveau. La cen-

trale syndicale AFL-CIO précise : « Près de 8 millions de travailleurs, y compris des policiers, des infirmières, des chefs de rayon et beaucoup d'autres travailleurs, vont se trouver face à des horaires de travail imprévisibles et des salaires amputés parce que les heures supplémentaires que l'on exigera d'eux ne seront plus majorées. »

• Renaud Muselier en Haïti

Visite sous les coups de feu

Lundi 30 août, le secrétaire d'État français aux Affaires étrangères, Renaud Muselier, en visite à Haïti, a été la cible d'une fusillade nourrie, pendant près de deux heures, alors qu'il se rendait dans un hôpital du quartier particulièrement déshérité de Port-au-Prince, ce véritable bidonville qu'on appelle Cité Soleil.

« Des barrages ont été mis en place pour nous empêcher de sortir » de Cité Soleil, « on était encerclé, on était caillassé » et beaucoup plus que cela puisqu'il n'a pas fallu moins de deux hélicoptères et deux véhicules blindés envoyés par la « Mission des Nations Unies pour la stabilisa-

tion d'Haïti » (Minustah) pour dégager Muselier et les officiels qui l'accompagnaient. Selon les agences de presse qui rapportent l'événement, « lorsque la police a tiré en l'air pour disperser les assaillants, certains membres de gangs vivant dans le bidonville ont sorti des armes et ouvert le feu sur la délégation ministérielle ». Il s'agissait probablement de « chimères ».

Membres des bandes armées de l'ancien président de Haïti, Aristide (renversé en février 2004) et se réclamant toujours de celui-ci, les « chimères » font régner la terreur sur la population misérable de l'île, comme celle de ce bidonville de la capi-

tales (pourtant quadrillée par près de 3 000 soldats de l'ONU envoyés là prétendument comme forces de paix). En fait de paix, l'ONU a pour principale mission de permettre à des élections législatives, locales et présidentielles de se dérouler correctement en 2005 et 2006. C'est dans le cadre de cette échéance que l'envoyé du gouvernement français a rendu visite aux dirigeants haïtiens.

Mise à part une minorité de bourgeois et de bureaucrates, la population d'Haïti vit dans des conditions épouvantables, qui la placent parmi les plus pauvres de la planète. De surcroît, elle subit quotidiennement les exactions et

les crimes de ces bandes de « chimères » qui, avec ou sans Aristide, exercent contre elle leur arbitraire et leur violence. Mais tout cela n'entre pas dans les préoccupations des grandes puissances en général et du gouvernement français en particulier.

Lundi 30 août, lors de sa tournée officielle, le représentant français a eu chaud aux fesses. Mais en fait, il n'a eu qu'un aperçu, somme toute minime, de ce que vit quotidiennement la population de Cité Soleil et de tant d'autres bidonvilles de Haïti, qui n'ont pas d'hélicoptères pour venir à leur aide.

Lucienne PLAIN

Au Maroc a déménagé

(d'après le journal Albayane de Casablanca – Maroc – du 18 août 2004)

Les employés de l'usine Clair-May (confection), après leur retour du congé annuel, ont trouvé la porte de l'entreprise fermée.

Les petits groupes stationnant à côté de l'entreprise ont appris en fin de compte que le patron avait décidé de fermer définitivement l'usine. Le gardien avait reçu des instructions pour que personne n'accède à l'intérieur.

Les employés, dont la majorité sont des femmes, sont restés devant l'usine en attendant de trouver une astuce qui leur permette d'accéder à l'intérieur.

• Darfour (Soudan)

Massacres et exode : la population victime de son gouvernement et des grandes puissances

Depuis février 2003, la guerre fait rage au Darfour, une région de l'ouest du Soudan, en lutte contre le pouvoir central de Khartoum. Sous la pression internationale, le gouvernement soudanais a accepté de discuter avec les représentants des rebelles ; mais il ne veut faire aucune concession et entend bien s'imposer par la force sur le terrain.

C'est en effet ce gouvernement qui soutient, arme et appuie l'action des milices dites « janjawids » qui ravagent la région ; en dix-huit mois, les affrontements ont fait des dizaines de milliers de morts et plus d'un million de réfugiés dont 200 000 au Tchad voisin. Leur situation est dramatique : ils souffrent de malnutrition. En outre, la saison des pluies retarde les convois de vivres ; après une épidémie d'hépatite, on redoute l'arrivée du choléra ; quant à ceux qui errent sur les routes, ils sont en butte aux exactions des milices et des autorités soudanaises qui veulent les obliger à retourner dans leurs villages dévastés.

Le gouvernement organise les affrontements « ethniques »

Le Darfour regroupe des populations différentes : des tribus pastorales « arabes », bien que l'arabe ne soit la langue maternelle que d'une minorité, et des agriculteurs noirs. Les conflits ne sont pas nouveaux entre les éleveurs recherchant l'eau et

les pâturages et les paysans protégeant leurs récoltes. Ils se réglent plus ou moins à l'amiable mais ils se sont accrus avec la sécheresse, l'explosion démographique et l'abandon total dans lequel le gouvernement laisse la région.

Des mouvements rebelles ont regroupé les tribus « africaines », pour s'opposer à la fois aux exactions des milices janjawids, qu'ils appellent aussi « les arabes », et à l'armée soudanaise qu'ils accusaient de se concerter pour accomplir un nettoyage ethnique.

Pour tenter d'en finir, Khartoum a décidé de jouer ouvertement sur les rivalités ethniques : son aviation bombarde les villages dont les milices arabes achèvent la destruction en pillant, en violant et en assassinant la population civile.

L'ONU a envisagé la présence de forces d'interposition ; elle a évoqué des sanctions contre Khartoum si, au 2 septembre, le gouvernement soudanais n'avait pas désarmé les milices janjawids ; l'Union Africaine a proposé l'envoi de deux mille soldats pour désarmer les milices en question, proposition refusée par le gouvernement soudanais.

Des grandes puissances très intéressées

Les grandes puissances parlent « d'humanitaire » ; le gouvernement français fait état de son « aide » aux réfugiés par l'intermédiaire de ses troupes stationnées au Tchad ; le ministre britannique des Affaires étrangères, Jack Straw, est venu dans un camp de réfugiés soudanais pour montrer à quel point



Un camp de réfugiés du Darfour, installés au Tchad voisin.

l'opinion britannique et internationale était inquiète.

En réalité, ces pays qui, comme la France, ont ruiné l'Afrique pendant – et après – la période coloniale, n'ont rien à faire du sort des populations. Elles entretiennent des troupes sur place pour veiller à leurs intérêts et surveiller les concurrents, comme les États-Unis par exemple.

Depuis quelque temps, les USA sont en effet beaucoup plus présents militairement sur ce continent. Ils ont effectué une pression maximum pour que le gouvernement soudanais mette fin à la guerre précédente qui l'opposait aux rebelles du Sud. Sans que tout soit réglé, le gouvernement a accepté un certain partage des postes et des ressources – pétrolières en l'occurrence – avec les mouvements rebelles. Et il n'a sûrement pas envie de réitérer cet accord au Darfour, même s'il s'agit d'une région essentiellement agricole.

Au Soudan méridional, les puits de pétrole ont pesé lourd dans cette volonté « internatio-

nale » de restaurer l'ordre et le calme dans la région. Mais du Congo à l'Afrique du Sud, de l'Angola au Nigeria, le pays regorge de richesses minières et pétrolières dont les voies d'accès doivent être « sécurisées ». En

2003, après l'intervention de Washington lors d'une tentative de coup d'État à Sao Tomé e Príncipe, les compagnies pétrolières, américaines pour l'essentiel, ont acquis les droits d'exploration du Golfe de Guinée ; il est question maintenant d'un projet d'oléoduc Tchad-Soudan. Voilà de quoi être sur le qui-vive, quand on défend le pré carré de ses trusts, comme le fait le gouvernement français.

Pour les puissances impérialistes, tout cela compte infiniment plus que les centaines de milliers de morts, de blessés ou de réfugiés qui victimes de la sous-alimentation et de la maladie dans des camps surpeuplés.

Sylvie MARÉCHAL

La grève de la faim des prisonniers palestiniens

Plus de la moitié des 8 000 prisonniers politiques palestiniens en Israël ont entamé le 15 août dernier une grève de la faim pour protester contre leurs conditions de détention.

Un grand nombre d'entre eux sont en prison depuis des années sans qu'il y ait eu de procès, sans même une inculpation, sans possibilité d'avoir un avocat : c'est le principe de la « détention administrative », couramment appliquée par les autorités israéliennes.

La torture est pratiquée avec l'autorisation de la Cour suprême israélienne qui, très officiellement, permet lors d'interrogatoires ce qu'elle appelle des « pressions physiques modérées sur les détenus ». Les prisonniers sont souvent battus. À chaque entrée ou sortie de leur cellule, les détenus sont fouillés intégralement. Certains sont en isolement total. Les confiscations d'argent, interdictions de visites, maintiens en cellule sont fréquents, parfois simplement pour avoir chanté ou s'être exprimé trop fort ! Lors des visites, quand elles sont autorisées, les prisonniers sont séparés de leur visiteur par une vitre et un grillage métallique qui rendent presque impossible la communication. L'administration ne fait d'exception ni pour les mineurs, ni pour les

femmes. Trois cent cinquante mineurs croupissent dans les prisons israéliennes ; certains ont pris 10 ans pour un jet de pierre contre l'occupant israélien. Des dizaines de femmes, qui ont été arrêtées parfois simplement pour avoir tenté de franchir le mur construit par Sharon, se retrouvent dans des cellules d'isolement, après avoir été fouillées à nu. C'est l'arrêt de toutes ces pratiques dégradantes qu'exigent les prisonniers palestiniens.

Le ministre israélien de la sécurité intérieure Tshchi Hanegi a déclaré cyniquement que « les prisonniers peuvent continuer leur mouvement jusqu'à ce que mort s'en suive ». Mais si ces prisonniers sont des milliers à prendre le risque de mourir, c'est que les conditions de détention sont insupportables.

Il est nécessaire que la solidarité s'exprime partout.

Aline RETESSE

Le collectif de soutien aux prisonniers palestiniens appelle à un rassemblement

samedi 4 septembre à 15 h place de la Bastille à Paris

qui sera suivi d'une manifestation jusqu'à la place de la République

Lutte Ouvrière s'associe à cet appel.

aussi les patrons ont en cachette

malgré les consignes données au gardien.

Des femmes ont demandé gentiment à ce dernier de leur offrir des cartons pour en faire des nattes sur le trottoir à côté de l'entreprise. Le gardien, dont le sort n'est en rien différent de celui des employés, est alors entré dans l'usine et tous les employés le suivirent et envahirent les lieux.

Devant le fait accompli, le gardien téléphona à son patron qui arriva quelques instants plus tard. Il déclara seulement que l'entreprise avait de sérieux problèmes financiers et qu'il ne pourrait pas payer les salaires.

Depuis, les employés passent toute la journée sur place et une partie assure la permanence, à tour de rôle, de jour comme de nuit. « Nous resterons ici jusqu'à l'obtention de nos droits », déclare une employée qui a passé plus de trente ans dans cette entreprise. Et de préciser que le patron soustrait auprès d'autres usines toutes les commandes qu'il avait reçues. Ce qui pousse à croire qu'il pourrait ouvrir une autre unité industrielle, sous un autre nom et dans un autre quartier,



La photo de l'usine publiée par Albayane.

pour échapper aux dettes envers le personnel. Les deux cents employés, eux, continuent leur sit-in sur place en attendant une issue à la crise.

Commentaire du journal : le taux de faillites étant très élevé dans le textile, certains patrons n'hésitent pas à filer, en laissant leurs employés sur le sable.

Pierre VAUTARD

• Russie

Nouveau président pro-russe en Tchétchénie Guerre, trafics et farce électorale

C'est par ces mots que le quotidien russe *Kommersant* a décrit la conférence de presse proclamant les résultats de l'élection présidentielle du 29 août en Tchétchénie, 85 % de participation et 74 % de voix pour Alou Alkhanov, candidat du Kremlin intronisé, sans surprise, à la tête du pays : « Les journalistes, qui n'ont vu presque personne dans les bureaux de vote, ont essayé de savoir d'où sortent de tels chiffres. Ils n'ont pas obtenu de réponse » des officiels présents. Et pour cause !

Les 100 000 militaires russes basés en Tchétchénie ont voté pour le candidat du pouvoir, tandis que les autorités russes contrôlaient de bout en bout la désignation des candidats, les votes et leur dépouillement. Bref, la routine dans cette petite république sécessionniste dont la population est écrasée depuis des années sous la botte des bandes armées, surtout celle de l'armée russe, depuis qu'elle y a lancé la guerre en 1994.

Fin 1999, s'appêtant à devenir président de la Fédération de Russie, Poutine se targuait de liquider la rébellion indépendantiste en quelques semaines. L'armée fédérale dispose de moyens considérables. Mais elle a beau bombarder, piller, racketter, torturer, massacrer, il ne se passe guère de semaine sans que

— Chirac et son ami Poutine —

Ventre à terre, Chirac a foncé rencontrer le président Poutine à Sotchi, en Russie. Crise des otages français en Irak ou pas, raison officielle de son retard sur le chancelier Schröder qui se trouvait déjà sur place, Chirac ne pouvait pas laisser passer une telle occasion de féliciter Poutine, deux jours après l'élection triomphale de son poulain en Tchétchénie.

Cela devient une habitude. En avril dernier, Chirac s'était déjà rendu spécialement à Moscou pour y fêter la réélection de Poutine à la tête de la Fédération de Russie. Il s'y était répandu en compliments sur les progrès accomplis par la Russie sur la voie de la démocratie sous la houlette de Poutine. Et défense de rire, même quand on sait que la réélection de l'hôte de Chirac affichait, par endroits, des scores frisant les 100 % des suffrages exprimés. Mais cela a sans doute aidé BNP-Paribas à entrer dans le capital d'une des plus grosses banques russes, RSB. Ce contrat, signé cet été, serait un des plus



faits ne démentent publiquement Poutine. Les indépendantistes multiplient les opérations spectaculaires. Sans oublier celles qui leur sont attribuées à tort ou à raison (tel le double attentat contre des avions de ligne où 90 passagers ont péri le 24 août) mais que les chefs indépendantistes dénoncent comme l'œuvre de tel ou tel secteur des services secrets ou de l'armée russe, sinon du Kremlin lui-même. Cela n'aurait rien d'impossible.

Récemment, un journal proche du pouvoir russe a publié deux pages d'interviews d'officiers russes en Tchétchénie. La plupart considèrent cette guerre comme perdue. Mais elle n'est pas « perdue » pour tout le monde.

Bien des gradés des diverses instances militaires et policières russes ont intérêt à ce que cette guerre ne cesse pas. Outre qu'elle justifie les subventions versées au

importants conclus par une firme occidentale ces derniers temps. Au passage, Chirac avait remis la Légion d'honneur au chef de l'état-major russe pour le Caucase du Nord, responsable à ce titre de la répression en Tchétchénie.

Juste avant de s'envoler pour Sotchi, Chirac en a remis une grosse louche. Devant tous les ambassadeurs réunis à l'Élysée, il a tenu par avance à congratuler Poutine « dans ses efforts de réforme et dans sa volonté d'ancrer une Russie forte dans le camp de la démocratie ».

Pour l'un et l'autre, la démocratie n'est après tout qu'une feuille de vigne destinée à couvrir des politiques de spoliation et d'asservissement des peuples. Et sur ce terrain, le représentant de l'impérialisme français, garant de la mise en coupe réglée d'une partie de la planète et des peuples qui s'y trouvent, ne peut que s'entendre comme larrons en foire avec le bourreau du peuple tchétchène.

Annie ROLIN

corps dont ils dépendent, ils peuvent espérer y gagner galons et médailles. Elle leur offre surtout un terrain propice à de juteux trafics d'armes, de pétrole, de devises, de narcotiques, etc.

L'État russe central, lui, aurait politiquement besoin d'une victoire incontestable en Tchétchénie dont il puisse se glorifier. Mais il reste sans moyens face aux buts auxquels sont personnellement et collectivement intéressés les chefs, petits ou grands, de ses propres organes de représen-

sion, qui sont à l'image du reste de son appareil d'État : peu ou pas contrôlables.

La récente élection présidentielle de Tchétchénie en est l'illustration même. En effet, elle a eu lieu à peine sept mois après qu'avait déjà été élu un homme choisi par le Kremlin, Akhmad Kadyrov. Chef d'un clan dit traditionnel, trafiquant et dignitaire religieux qui appelait à la « guerre sainte » contre la Russie en 1994, ce seigneur de la guerre indépendantiste avait finalement jugé plus profitable pour ses affaires de se rallier à Moscou. Poutine l'avait intronisé président, escomptant que les milliers d'hommes de main de sa milice privée, sa « garde présidentielle », fassent régner l'ordre sur la population.

Mais au fil des mois, Kadyrov avait gagné en appétit. Il voulait récupérer l'argent du pétrole transitant par la Tchétchénie. Ses intérêts s'opposaient ainsi de plus en plus à ceux de l'état-major russe qui avait fait main-basse sur les puits de pétrole et oléoducs

locaux. Le conflit s'est réglé de façon radicale : le 9 mai, lors de la principale fête nationale russe (qui commémore la victoire de l'URSS sur l'Allemagne nazie), une bombe placée dans la tribune d'honneur tua Kadyrov. La thèse officielle attribue l'assassinat aux indépendantistes. Mais ils auraient été très forts pour réussir un tel coup dans une capitale tchétchène transformée en camp retranché par l'armée russe, et ce jour-là plus que d'habitude. À moins que ces prétendus « terroristes », qu'on n'a jamais retrouvés, n'aient été aidés en haut lieu par ceux sur les plates-bandes desquels Kadyrov empiétait...

Ce dernier a tenu sept mois. Combien de temps tiendra son successeur ? Bien qu'adoubé par Poutine, ce général-major de la police venu de Moscou n'a pas même une de milice à lui, pour sévir autant que pour se protéger de ses alliés-rivaux.

Pierre LAFFITTE

• Irak

Les factions chiites avancent leurs pions

L'intervention de l'ayatollah chiite Ali Al-Sistani a mis un terme provisoire à la partie de bras-de-fer qui se jouait, depuis le 5 août, entre les miliciens de l'iman radical Moqtada Al-Sadr retranchés dans un sanctuaire chiite, le mausolée d'Ali, à Nadjaf, et les troupes du gouvernement irakien, épaulées par les tanks et l'aviation de l'armée américaine. Chacun des deux camps a pu sembler sauver la face. Mais l'actuel gouvernement irakien en sort moins grandi que les dirigeants chiites.

Depuis le 28 juin dernier, l'Irak est gouverné par Iyad Alloui, le Premier ministre à qui les États-Unis ont remis le pouvoir et qui doit conduire le pays en attendant que des élections, annoncées pour janvier 2005, aient lieu.

À peine nommé, Alloui s'est donné, par décret, des pouvoirs spéciaux et a rétabli la peine de mort pour affronter le legs des États-Unis : une guerre civile larvée qui oppose différents

groupes de guérillas nationalistes, allant des anciens partisans de Saddam Hussein aux islamistes radicaux, à ce gouvernement et à l'armée américaine, qui détient toujours la réalité du pouvoir avec son contingent de 140 000 GI's, tandis que les grandes entreprises américaines contrôlent l'économie irakienne.

Avec bien du mal, les différentes factions irakiennes qui ont accepté de jouer le jeu proposé par les États-Unis ont mis sur pied un « Parlement provisoire » d'une centaine de députés, où les « grands partis », baptisés « Unité nationale irakienne », pourront approuver le budget 2005 et dire leur mot sur les prochaines élections.

Le nouveau gouvernement irakien, qui a appelé les anciens fonctionnaires de Saddam Hussein à le rejoindre, fait le pari qu'il pourra gagner en légitimité et qu'il tiendra face aux mouvements qui le contestent. Les États-Unis, eux, ont fait le pari qu'en mettant des soldats irakiens en première ligne, il y aura moins de soldats américains de tués. Ce qui est bon à

prendre en cette période pré-électorale... américaine.

Mais les pleins pouvoirs n'ont pas donné plus de crédit au nouveau gouvernement, qui a dû affronter tout l'été une nouvelle vague d'affrontements armés, d'attentats et de prises d'otages.

Dans la crise de Nadjaf, le gouvernement irakien a cependant dû faire appel à la médiation d'un autre religieux chiite pour désamorcer l'opposition d'un chiite radical. C'est un signe de plus que, dans le chaos créé par l'intervention américaine, le clergé chiite, qui domine déjà l'Iran, pourrait finir par tirer plus de gain politique que le gouvernement irakien. Mais si demain telle ou telle faction chiite prenait le pas sur le gouvernement irakien, la population irakienne, elle, continuerait d'en faire les frais, comme elle n'a cessé de le faire avec les années d'embargo, les guerres et, maintenant, l'occupation américaine.

Jacques FONTENOY

• Rapport Thelot sur l'Éducation

Mensonges et démagogie

La commission chargée de faire la synthèse du « débat » sur l'école vient de rendre son rapport. Ce rapport, dit rapport Thelot, du nom du président de cette commission, doit servir de base à une nouvelle loi d'orientation pour le printemps 2005, loi qui est censée fixer de nouveaux objectifs pour améliorer le système éducatif. Il affirme, comme à l'habitude, que le souci premier du gouvernement est la réussite des élèves. D'ailleurs ce rapport s'intitule « Vers la réussite des élèves ».

Passons sur le fait que le gouvernement se sert de conclusions tronquées, car tirées d'un débat qui se déroulait après les grèves de mai-juin 2003, et par conséquent, auquel bien peu d'enseignants et de parents ont eu envie de prendre part, pressentant que les dés étaient pipés.

Que propose le gouvernement pour faire réussir tous les élèves ?

D'effectuer un « recentrage » autour des « enseignements fondamentaux ». En clair, sous prétexte de mieux assurer l'enseignement du français ou des mathématiques – matières dont les ministères successifs avaient réduit au fil des ans le nombre d'heures –, il s'agirait de supprimer des classes de latin ou de grec, des heures de langue, voire des heures d'arts plastiques ou d'éducation musicale, jugées superflues.

L'autre proposition de ce rapport est d'allonger le temps

de présence des enseignants dans les établissements scolaires. Comme si le travail des enseignants se limitait à leurs heures de cours. Il s'agit là d'une mesure démagogique dans la lignée d'autres prises par le gouvernement Raffarin sur le thème « les fonctionnaires, et en particulier les enseignants, sont des fainéants et des privilégiés ». Qui peut croire sérieusement que cette mesure permettra d'améliorer les conditions d'instruction des élèves ? Alors même que le gouvernement supprime des milliers de postes d'enseignants, dans le secondaire en particulier, de surveillants,

alors que bien des enseignants partis à la retraite ne sont pas remplacés et que le nombre de postes proposés aux concours de recrutement est en diminution de 30 % en moyenne, toutes matières confondues.

Les effectifs des classes de bien des écoles maternelles et primaires dépassent les 30 élèves, alors que tous les spécialistes disent, et c'est l'évidence même, qu'il faudrait des classes à faibles effectifs pour permettre une meilleure réussite des élèves.

Le gouvernement cherche à masquer derrière un écran de fumée démagogique sa volonté de faire des écono-

mies ; en l'occurrence, il s'agit là d'économies restreignant l'accès à la culture générale pour ceux qui ont des difficultés en raison de leur milieu social.

Plutôt que de demander des efforts supplémentaires aux salariés de l'Éducation nationale, pour finalement offrir moins de choix aux élèves des milieux populaires, c'est au contraire une politique de recrutement massif de personnels, enseignant et non-enseignant, qui serait nécessaire.

Jacques VENNES



Une rentrée légère en enseignants et en encadrement, mais lourde pour les budgets familiaux.

• École gratuite ?

La note salée de la rentrée

Selon les calculs de la Confédération syndicale des familles (CSF), les parents, pour équiper les enfants lors de la rentrée scolaire, devront payer en moyenne 123,75 euros si leurs enfants sont en cours préparatoire et jusqu'à 742,97 euros s'ils sont en lycée technique. Cette somme correspond au minimum indispensable, c'est-à-dire aux fournitures scolaires, équipements sportifs, assurances et inscriptions aux coopératives scolaires.

En fait, il faudrait ajouter à ces dépenses les achats des manuels scolaires, car leur gratuité est loin d'être effective et leur achat reste encore large-

ment à la charge des familles. En effet même si les communes, les Conseils régionaux, ont pris en charge une part de plus en plus importante des dépenses en matière de fournitures scolaires, elles restent variables en fonction des ressources de la commune ou de la région. *Le Monde* cite l'exemple de la région Aquitaine qui participe à hauteur de 30 euros à l'achat des manuels scolaires et les régions Bourgogne et Centre qui donnent 160 euros pour un élève, en lycée général ou technique et 115 euros pour un élève en lycée professionnel. Et c'est bien sûr vrai aussi pour les communes dont les ressources sont varia-

bles. En pratique, en primaire par exemple, les instituteurs sont souvent obligés de choisir entre l'achat des livres ou des fournitures (crayons, cahiers, etc.). Mais ces aides des collectivités locales sont loin de décharger les familles de toute dépense.

Au total, selon la CSF, plus de la moitié du budget mensuel de septembre des familles aux revenus modestes est consacré à ces dépenses de rentrée scolaire. Et parfois bien plus, jusqu'à près de 130 %, si les enfants sont scolarisés dans les filières technologiques et professionnelles qui exigent bien plus de dépenses. La CSF rap-

pelle enfin qu'à ces dépenses viendront s'ajouter durant l'année, les dépenses de transports, de cantine, etc. qu'elle chiffre au moins à 200 euros par mois.

On prétend que, depuis Jules Ferry, l'école est obligatoire et gratuite, c'est inscrit dans la loi. Mais, que ce soit dans les écoles primaires, les collèges ou les lycées, les frais de scolarité sont encore une charge pour les familles et, avec la baisse du pouvoir d'achat des travailleurs, cela pèse encore plus.

Cédric DUVAL

• Seine-Saint-Denis

Sans lycée dès la rentrée

La rentrée scolaire de 1 700 collégiens de Seine-Saint-Denis, sera différée. Ils devront attendre une lettre ou un coup de fil leur disant dans quel établissement se rendre. Dès le mois de juillet dernier, il était évident qu'il n'y aurait pas assez de places pour les élèves de troisième admis à poursuivre leurs études, notamment en lycée professionnel. Et comme la situation ne s'est pas arrangée pendant les vacances, les consignes de l'Inspection académique sont simples : les plus jeunes redoubleront leur troisième au collège au lieu d'entrer en lycée comme prévu, et les autres doivent attendre chez eux les résultats d'une commission qui se tiendra le 7 septembre. Celle-ci est censée distribuer les dernières places disponibles, dont on sait qu'elles sont en nombre extrêmement réduit.

Chaque année plusieurs centaines d'élèves restent ainsi sans lycée, mais en cette rentrée 2004 leur nombre gagne en ampleur. L'Inspection académique refuse systématiquement d'ouvrir les classes nécessaires. Pourtant, il serait amplement justifié que des sections largement demandées, comme celles qui préparent aux métiers du secteur sanitaire et social, aides-soignantes, auxiliaires de puériculture, soient au moins doublées. Il ne manque ni d'élèves pour les remplir, ni de besoins en personnel dans les hôpitaux ou les crèches à la sortie.

Dans certains lycées professionnels, l'Inspection a même réduit le nombre de places pour les élèves afin de grignoter des postes d'enseignants. C'est ainsi que plus d'un millier de jeunes vont probablement rester sans rien ou devront chercher une formation en apprentissage chez un patron, ce qui les contraindra à arrêter leurs études. Quant à ceux qui auront réussi à se « caser », ils risquent de se retrouver dans des classes aux effectifs trop lourds. Tout cela parce qu'au lieu de mettre les moyens nécessaires en personnel et en locaux dans les lycées, le gouvernement saute sur toutes les occasions de les réduire.

Correspondant local

• Vivendi

Bénéfices, cadeau fiscal et suppressions d'emplois

Le trust Vivendi vient d'obtenir du gouvernement un cadeau fiscal de 500 millions d'euros cette année, qui se prolongera par la suite pour atteindre 3,8 milliards d'euros au total.

L'impôt sur les sociétés dû par Vivendi devait en principe prendre en compte les profits considérables réalisés par sa filiale de téléphonie Cegetel-SFR qui a réalisé l'année dernière un résultat d'exploitation de 1,9 milliard d'euros, en hausse de 32 %. Mais le ministre des Finances Sarkozy, bon prince, s'est montré particulièrement compréhensif et charitable. Vivendi pourra donc déduire de ses impôts des sommes très importantes sous prétexte de pertes affichées par des sociétés d'autres pays dont Vivendi a acheté une partie du capital. C'est ce qui s'appelle dans le jargon des spécialistes de la fiscalité, un « régime fiscal du bénéfice mondial consolidé ». Ce que ce régime « consolide » en tout cas, c'est la fortune des actionnaires d'une multinationale française qui affiche un bénéfice net de 260 millions d'euros au premier trimestre 2004.

De ce régime de faveur, d'autres sociétés ont bénéficié. Entre autres : Total, Saint-Gobain, Thomson, Areva (trust du nucléaire), NRJ (radio), Sodexho (trust de la restauration), bref rien que des nécessaires ! En fait toutes les grandes entreprises savent tirer profit de ce régime. Ce n'est pas le premier cadeau fait par l'État à Vivendi puisque du temps du gouvernement de gauche, ce groupe avait été exonéré de 1,2 milliard d'euros d'impôt sur les plus-values lors d'une opération en 1999 sur Pathé et en 2000 pour le rachat de Seagram.

On nous explique que les cadeaux faits aux capitalistes seraient bons pour l'emploi : le ministre des Finances affirme que Vivendi « a pris auprès des pouvoirs publics plusieurs engagements en faveur de la création d'emplois dans des territoires français qui sont touchés par le chômage et

par les restructurations industrielles ». Vivendi serait-il touché par la grâce ? En réalité, les « engagements » sont au nombre de deux, et ils ne donnent pas plus de garantie de créations d'emplois l'un que l'autre.

Le premier promet « la création dans des régions en difficulté d'au moins 1 000 emplois en trois ans et 1 500 emplois en cinq ans ». En fait, il n'est même pas question pour Vivendi de créer ces emplois, mais seulement de participer financièrement à des « sociétés de reconversion ». Or, on l'a déjà vu bien des fois, ces fameuses « reconversions » laissent une grande partie des travailleurs licenciés sur le carreau ou ne leur fournissent que des emplois précaires vite remis en cause.

Quant au deuxième « engagement » de Vivendi, il s'agit d'implanter, à Belfort et à Douai, « via des sous-traitants, deux centres d'appels représentant au moins 300 emplois chacun d'ici juin 2007 ». Ce que ne précise pas le ministère, c'est le nombre d'emplois que Vivendi aura supprimés ailleurs, directement ou par sous-traitant interposé. Déjà actuellement, les employés d'un centre d'appels de Montrouge (Hauts-de-Seine), chargés notamment des renseignements pour les abonnés de SFR, doivent s'opposer à un plan de suppression de 210 emplois, lié à un transfert dans un autre centre d'appels au Maroc. Le groupe Vivendi ne se sent nullement concerné sous prétexte qu'il s'agit d'une société sous-traitante ; c'est pourtant bien lui le donneur d'ordres.

Les engagements de Vivendi en matière d'emplois sont donc illusoire. Et Sarkozy ne l'ignore pas. En revanche, le cadeau fiscal dont il bénéficie, c'est du sérieux. Comme le fait remarquer le Syndicat national unifié des impôts, « avec 500 millions d'euros par an on aurait pu créer 15 000 emplois stables et durables sur la base d'un salaire moyen ».

Jean SANDAY



Les travailleurs de Doux manifestant, déjà en septembre 2003.

• Plans « sociaux »

Bilan d'un été pourri pour les salariés

Comme à chaque fois, mais peut-être plus encore cette année, il n'y a pas eu de trêve dans l'offensive patronale contre les salariés. Parmi les multiples mauvais coups patronaux, les travailleurs ont perdu leur emploi à Ronal ou encore chez Snappon, fabricant de joints d'étanchéité pour l'automobile installé à Chartres. Les travailleurs de Snappon ont vu les lignes de production démenagées sous la protection des CRS et de la police, comme à STMicroélectronics à Rennes. Des patrons, de plus en plus nombreux, exercent un véritable chantage au chômage pour imposer la remise en cause des accords sur les 35 heures et baisser les salaires.

Début juillet, Bosch, trust international d'équipement automobile, largement bénéficiaire, qui possède une usine dans la banlieue lyonnaise, a été parmi les premiers à lancer l'offensive. Prétextant la menace d'une délocalisation en République tchèque, il a imposé aux 820 salariés de travailler non plus 35, mais 36 heures par semaine pour le même salaire à partir de 2005. Ils perdent six jours de RTT par an ainsi qu'un pont et un jour férié. Le patron a aussi imposé un gel des salaires de trois ans, aboutissant à une réduction de 12 % du salaire horaire.

SEB, leader mondial du petit électroménager, qui possède notamment deux usines dans les Vosges, a annoncé son intention d'y porter le temps de travail à 38 heures, en maintenant la flexibilité des horaires. Dans le même temps, la direction compte supprimer dans les

années à venir 157 emplois sur 600 dans cette région, sous prétexte de concurrence avec la Chine où le groupe possède une usine. Mais ce qu'on ne dit pas, c'est que la fortune de la famille Lescure, qui possède 36 % de SEB, va encore augmenter.

Dans le sud de l'Allier, à Saint-Yorre, les travailleurs sont, eux aussi, confrontés au même chantage alors que le taux de chômage dépasse déjà les 13 % dans la région, le patron se dit prêt à renoncer à fermer l'usine et à transférer une partie de la production dans ses filiales au Brésil et en Chine, si les salariés de Sediver acceptent une baisse de salaire de 25 à 30 %. Et encore n'accepterait-il de maintenir que 150 emplois sur les 294 existants. Ce qui ne l'a pas empêché de demander une aide publique de six millions d'euros !

Le patron de Ronzat, entreprise de carrelage de Châlons-en-Champagne dans la Marne, veut revenir aux 39 heures, payées 36, après avoir déjà « suspendu » la participation.

Chez Cattinair, en Franche-Comté, entreprise spécialisée dans le dépoussiérage industriel, les ouvriers ont refusé la proposition de leur patron de passer de 35 à 37 heures hebdomadaires (soit près de 6 % de temps de travail en plus) contre une augmentation salariale de 2 %. Cela signifierait pour eux travailler 120 heures de plus dans l'année et perdre 22 jours de RTT contre quelques euros par mois.

Durant l'été, le groupe Doux, leader européen de la volaille, a annoncé successivement la suppression de 300 emplois avec la fermeture d'un abattoir en Bretagne et la suppression de 23 jours de RTT pour 3 500 salariés sur les 6 500

employés en France : ils vont travailler 35 heures par semaine (au lieu de 39 heures jusque-là) mais vont perdre trois semaines de congés. De plus la direction a décidé de ne plus payer les deux heures et demie de pauses obligatoires par semaine. Les salariés, pour la plupart payés au smic, vont perdre ainsi 500 euros par an.

À l'usine Solectron de Canéjan en Gironde qui emploie 1 200 salariés et des centaines d'intérimaires, la direction a modifié l'accord sur les 35 heures pour pouvoir imposer 40 heures hebdomadaires. Cette mesure ne devrait durer que du 12 juillet au 2 octobre et ne concernerait qu'une partie des travailleurs, en principe volontaires. Mais dans le contexte actuel, cela risque fort d'ouvrir la porte à de nouvelles attaques, alors qu'un plan de licenciements était déjà intervenu en 2003.

En cette rentrée, Raffarin a confirmé sa solidarité avec le patronat. Comme si c'était nécessaire ! « Nous faisons partie des pays où le nombre d'heures travaillées, rapporté à la population, est trop faible » a-t-il déclaré. Il propose donc d'accroître la pression sur ceux qui ont encore un travail « pour permettre à ceux qui le souhaitent de travailler un peu plus dans la semaine, dans l'année, dans la vie ».

Dans nombre de ces entreprises, il y a un chantage à la suppression d'emplois et à la délocalisation ; dans d'autres il y a à la fois des licenciements et une augmentation de la durée du travail pour ceux qui restent. À chaque fois, le but est d'augmenter les bénéfices en réduisant la part destinée aux salaires.

Annie ROLIN

• Snappon-GDX – Chartres (Eure-et-Loir)

Intervention policière pour aider le patron licencié

C'est sous la protection d'une demi-compagnie de CRS et d'unités départementales de la police que le patron de Snappon a fait évacuer, les 26 et 27 août, les presses et les machines-outils de cette usine.

Installée à Chartres depuis 1965, l'usine a regroupé jusqu'à 500 travailleurs. Elle en comptait encore 260 et fabriquait des joints d'étanchéité pour l'automobile. Elle avait été rachetée en 2000 par le groupe américain Gencorp. Le nouveau patron avait procédé, en 2001, à un premier plan social, et un tiers des effectifs avaient disparu. En novembre dernier, il avait annoncé son intention de fermer l'usine, bien qu'il ait promis quatre mois auparavant, suite à une grève sur les salaires, de maintenir l'activité jusqu'en 2006.

En réalité, Gencorp veut augmenter sa rentabilité en transférant l'activité vers ses autres sites (en Seine-Maritime et dans la Nièvre), voire

vers ses usines situées en République tchèque.

Depuis plusieurs mois, les salariés se sont opposés à ce projet par différentes actions (débrayages, manifestations, etc.). Ils ont fini par bloquer l'usine en juin au moment où sont arrivées les lettres de licenciement. Mais ils ont eu à faire face à un patron qui a utilisé tous les coups bas possibles :

– licenciement de deux travailleurs qui s'étaient enchaînés à leur machine pour protester contre la menace de fermeture ;

– rupture unilatérale des négociations qui étaient engagées avec les syndicats pour l'obtention d'une prime de licenciement supérieure au minimum légal (les salariés avaient mis en avant une revendication de 30 000 euros au total) ;

– première tentative, dans la nuit du 15 au 16 juillet, de déménager les machines. Ce coup de force avait été repoussé grâce à des salariés qui effectuaient une ronde et

avaient réussi à appeler du renfort et à faire repartir les déménageurs ;

– jugement, fin juillet, du tribunal de grande instance de Chartres, qui ordonnait la levée des barrages au nom du « droit à la propriété ».

Depuis, une certaine lassitude se faisait sentir parmi le personnel. Profitant de cette situation, le patron a envoyé ses commandos. L'amertume domine aujourd'hui. Les salariés se retrouvent à la rue avec des primes de licenciement qui se réduisent au minimum légal. Les syndicats proposent de continuer la bataille sur le plan juridique pour faire annuler les plans sociaux de 2001 et 2004.

Les participants au rassemblement de protestation, vendredi 27 août, étaient convaincus que c'était au patron de payer. D'autant que Snappon-GDX fait partie d'un grand groupe qui a tout à fait les moyens de maintenir les emplois à Chartres.

Correspondant local

• Système U – Trélazé (Maine-et-Loire)

Licencié pour un Kleenex !

Le dépôt de Trélazé du groupe Système U regroupe un peu plus de 200 salariés. Il gère l'approvisionnement en produits non périssables des hypermarchés et supermarchés U de toute la région ouest. Il existe quatre autres dépôts dans la région, dont celui de Carquefou à Nantes, où travaillent près de 1 500 personnes.

Depuis plusieurs mois, la direction de Système U ouest a lancé une véritable offensive contre les conditions de travail, prétendant que la productivité était trop faible. Pour cela, elle a mis en place un système de rémunération dont une partie est fonction de la productivité.

Or il s'avère que le site où la résistance à cette politique de la direction est la plus forte est celui de Trélazé. C'est pour tenter de casser cette résistance que la direction a lancé, coup sur coup en l'espace d'un

mois, deux procédures de licenciement pour « vol » contre des salariés de Trélazé.

Il y a quelques semaines, un travailleur a été mis à pied en vue d'un licenciement, accusé d'avoir bu un panaché pris dans ce qu'on appelle la « casse », c'est-à-dire les conditionnements abîmés, donc invendables. À l'issue de l'entretien préalable, il a été licencié mais, devant la protestation des syndicats, la direction a accepté de le réintégrer. Elle a alors publié une note de service rappelant qu'il était strictement interdit de prendre quoi que ce soit dans le stock, y compris dans la « casse ». À noter que cette règle ne s'applique pas pour la direction qui prélève régulièrement dans le stock son café quotidien et les petits gâteaux qui vont avec.

Vendredi 27 août dernier, un travailleur en sueur s'est essuyé avec un mouchoir en

papier pris dans un carton déjà ouvert, comme cela arrive souvent. Un des membres de la direction l'a vu et il a aussitôt été mis à pied en vue d'un licenciement. Ses collègues de travail ont alors immédiatement cessé le travail pour exiger sa réintégration immédiate. Le caractère dérisoire des faits reprochés n'a échappé à personne et la presse s'en est largement fait l'écho.

Mais pour l'instant la direction refuse de revenir sur la mise à pied et dit attendre l'entretien préalable, qui aura lieu vendredi 3 septembre, pour arrêter définitivement la sanction contre ce travailleur.

Lundi 30 août, les grévistes ont décidé de suspendre leur mouvement jusqu'à vendredi. En cas de licenciement, ils sont décidés à se remettre en grève dès le lundi 6 septembre.

Correspondant LO

• Somero – Ronchamp (Haute-Saône)

Un ouvrier tué au travail

Jeudi 19 août, vers 12 h 30, à la Somero, un ouvrier de 36 ans qui travaillait sur une presse a été tué par une roue d'entraînement de la machine. Cette grosse pièce de 1,50 m de diamètre, et qui pèse environ une tonne, a éclaté et a écrasé l'ouvrier ; elle n'était pas équipée de carter de protection.

La Somero est une entreprise de 70 personnes. Sous-traitante de Peugeot, elle fait partie du groupe Schlienger, qui compte une autre filiale à Ronchamp (Setrafac) et a son siège à Didenheim, en Alsace.

Les militants de la CGT et d'anciens salariés de cette usine dénoncent publiquement l'absence totale de sécurité qui y règne : « L'entretien du parc machines était inexistant. Aujourd'hui on n'arrête plus les presses pendant les congés d'été pour y faire une visite de contrôle approfondie.

Des accidents, ici, il y en a. En mars, une dame a eu deux doigts coupés... » Il y a quelque temps, le secrétaire du CHSCT avait fait arrêter une presse jugée dangereuse. Cela lui a valu 44 jours de mise à pied ! « À la Somero Ronchamp, ce n'est ni plus ni moins que *Germinal*. »

Plusieurs injonctions de la CRAM de Bourgogne Franche-Comté demandant à la direction la « remise en état des presses » sont restées lettre morte. La dernière précisait « avant la neutralisation de toutes les machines non conformes ». L'inspecteur du travail déclarait dans la presse locale : « La Somero a un passif lourd... » Aujourd'hui, un ouvrier vient d'y laisser sa peau, victime de la rapacité des patrons du groupe Schlienger.

Correspondant local

• Restaurant McDonald's Paris – place d'Italie

Grève contre un licenciement



Les salariés du McDonald's de la place d'Italie, à Paris, sont en grève à 50 % environ depuis samedi. Ils refusent le licenciement de l'un d'entre eux et dénoncent les conditions d'hygiène dans les cuisines.

McDonald's Company, la chaîne de fast-food, emploie plusieurs milliers « d'équipiers » sur l'ensemble de ses restaurants en France. Place d'Italie, ils sont au total une quarantaine, comme toujours surtout des jeunes, avec des horaires très variés. Embauché depuis 3 ans, Mohamed, syndiqué CGT, n'avait jamais eu de sanction. La direction n'a pas supporté qu'en salle de pause il

mange un repas KFC (Kentucky Fried Chicken, fast-food voisin et concurrent). Chez McDo il faudrait manger McDo ! alors même que les salariés sont bien placés pour savoir que les cafards, ou des rats venant entamer les pains, ce n'est pas rare.

Mohamed, licencié pour faute grave, se retrouve du jour au lendemain privé de tout salaire ou indemnité. Mais ses collègues, solidaires, ne l'admettent pas et cherchent à peser sur la direction. Les grévistes sont présents devant les deux portes, diffusant des tracts aux clients pour les convaincre d'aller manger ailleurs.

Incendie du centre social juif parisien

À force de crier au loup...

L'incendie criminel d'un centre social juif parisien, le 21 août dernier, serait finalement l'œuvre d'un familier du centre, lui-même de confession juive, et ne serait donc pas, comme le laissait présumer les graffitis et les croix gammées, un acte antisémite. Pas plus que ne l'était l'agression de la jeune femme qui, en juillet dernier, avait affirmé avoir été molestée dans le RER parisien par un groupe de jeunes voyous, sous prétexte qu'elle aurait été juive. Pas plus que ne l'était non plus, un mois plus tôt à Épinay en banlieue parisienne, l'agression à coups de couteau d'un adolescent juif par un inconnu dont on apprenait peu de jours après qu'il avait agressé de la même manière cinq autres personnes de toutes origines.

de jeunes Arabes envers des Juifs ont probablement augmenté car les ressentiments des uns envers les autres, ici, ne sont pas indépendants de la situation au Proche-Orient.

Si on en croit les chiffres du ministère de la Justice, les actes antisémites seraient en très forte augmentation. Ils seraient passés de 108 pour toute l'année 2003 à 298 pour la période comprise entre le



Pour les racistes, Juifs et Arabes sont à mettre dans le même sac. Inscriptions sur des sépultures dans un cimetière juif de Lyon, le 10 août 2004.

À chaque fois, il n'a fallu que quelques jours pour démonter les scénarios dont les auteurs étaient des malades. L'agresseur d'Épinay faisait l'objet d'un suivi psychiatrique. La jeune femme du RER était une mythomane qui n'en était pas à sa première affabulation. Quant à l'auteur présumé de l'incendie du centre social juif, on nous dit que ce serait une personne fragile psychologiquement qui se serait inspirée d'une série télévisée tournée à l'intérieur même du centre.

Et pourtant, au lendemain de chacun de ces événements on a vu tous les représentants du monde politique s'indigner sans attendre et crier leur condamnation d'un tel forfait. À juste titre, s'il s'était agi de crimes antisémites, sauf que ce n'en étaient pas. À chaque fois,

avec la même précipitation, les journaux, les télévisions, les radios ont participé, quand ils ne l'ont pas créé, à l'emballement de l'émotion et de la colère. Tous se sont accordés pour dénoncer un climat qui, en France, serait marqué par un regain de l'antisémitisme.

En France, l'antisémitisme n'est pas nouveau. De l'affaire Dreyfus au régime de Pétain qui prêta main-forte aux autorités nazies pour rafler les Juifs et les envoyer dans les camps d'extermination, ce fut une tradition de la droite et de l'extrême droite. Et même si, depuis la fin de la guerre, l'antisémitisme est plus difficilement avouable, il reste probablement un préjugé répandu. Et puis, avec la politique que mène Sharon en Israël et la situation faite, là-bas, aux Palestiniens, les injures voire les agressions

1^{er} janvier et le 20 août 2004. Dans ces chiffres, combien correspondent véritablement à des actes antisémites et combien sont de « fausses » affaires ? On ne peut le dire. Une chose est certaine, c'est que dans le climat actuel, à force d'entendre crier au loup et à l'antisémitisme, certains déséquilibrés s'en servent pour commettre des actes désespérés, tout comme d'autres s'emparent des scénarios de films ou de séries télévisées pour commettre leurs crimes. Et la création d'un tel climat où la peur, la colère et les tensions entre les populations d'origines juive et maghrébine sont exacerbées est une folie criminelle. En d'autres lieux et d'autres temps elles auraient pu, et pourraient encore demain, déclencher de véritables massacres.

Sophie GARGAN

Clonage thérapeutique

Les avancées scientifiques face aux vieilleseries obscurantistes

En Grande-Bretagne, une équipe de biologistes a été autorisée à fabriquer des embryons humains par « clonage » afin de mener des recherches sur le traitement de maladies et notamment du diabète. C'est ce qu'on appelle le « clonage » thérapeutique. Le mot inquiète, provoque les mêmes émois que les œuvres de science-fiction.

Concrètement, il s'agit d'essayer de fabriquer un « embryon » humain selon la même technique que celle qui avait conduit, en 1997, à la naissance de Dolly, la brebis clonée. Il s'agit pour cela de prélever une cellule sur un individu (ici, par exemple, un diabétique) et d'implanter le noyau de cette cellule dans un ovule préalablement vidé du sien. La technique est difficile. Il faut des centaines d'essais pour une réussite. Quoi qu'il en soit, si l'implantation réussit, la cellule se divise en deux, puis en quatre, en huit, seize, etc. Exactement comme le fait la cellule issue de la fécondation d'un ovule par un spermatozoïde. Et c'est cela le fameux « embryon » dont on parle : un amas microscopique de quelques dizaines de cellules mais certainement pas un fœtus ni un bébé en miniature.

L'intérêt de la technique ? Il y en a au moins deux. D'abord, l'embryon a exactement le même patrimoine génétique que l'individu (ici le diabétique) à qui on a prélevé la cellule initiale, c'est son clone. Ensuite, dans ce petit amas cellulaire, les cellules sont encore « indifférenciées », c'est-à-dire qu'elles peuvent se développer en n'importe quel type cellulaire. Ce sont des « cellules souches embryonnaires », elles peuvent donner des cellules nerveuses, des cellules osseuses, des cellules de peau, etc., selon le milieu dans lequel on les fait se développer.

D'où l'idée, pour l'équipe de chercheurs anglais, de tenter d'obtenir ainsi des cellules de pancréas, celles qui fabriquent l'insuline (la substance qui manque aux diabétiques), et de les greffer au malade sans risque de rejet puisque, provenant de son clone, elles ont

exactement le même patrimoine génétique que lui.

On n'en est pas encore là. Les chercheurs estiment qu'il leur faudra au moins quatre ou cinq ans avant de pouvoir greffer de telles cellules à des malades, si même cela est possible. Mais si cela l'était, ce serait une véritable avancée par rapport aux traitements actuels du diabète.

À l'annonce de cette autorisation donnée à l'équipe de chercheurs britanniques, les représentants de l'Église se sont offusqués. « C'est un danger très très grave pour l'avenir de l'humanité. (...) La création d'embryons, que ce soit par rencontre de cellules sexuelles ou par clonage, risque totalement de mettre l'embryon humain au rang de chose ». Mais qu'est-ce donc qu'un amas de quelques dizaines de cellules dans un tube à essais si ce n'est une chose ? Rien n'y est formé, ni la tête ni les membres ni le cœur ni le foie ni le cerveau... Où se situe donc « l'âme » des embryons si chère aux calotins ?

Des politiques aussi sont montés au créneau. Un représentant de l'UMP a regretté qu'une nouvelle étape soit franchie dans « la transgression des règles de respect de l'embryon humain ». À se demander s'ils savent même de quoi ils parlent.

Et puis, la position de ces politiques est pour le moins « faux-cul ». Ainsi, en France, s'il est interdit aux scientifiques de travailler sur les embryons humains issus de la technique de transfert de noyau, ils peuvent le faire sur les embryons issus de fécondation in vitro, c'est-à-dire sur le même type d'amas cellulaires mais... provenant de la fécondation d'un ovule par un spermatozoïde.

Et voilà comment, d'un côté, cela leur permet de ne pas froisser les bigots de leur électorat et, de l'autre, de ne pas risquer de léser les intérêts des grandes compagnies du médicament si, demain, des avancées thérapeutiques voient le jour.

S. G.